

CANADIAN ANTI-APARTHEID REGISTER

INTRODUCTION

The Anti-Apartheid Register was created in 1985 to give Canadians an opportunity to publicly express their abhorrence of apartheid and to maintain pressure against South Africa. Participants have listed a wide range of actions they have taken to demonstrate their opposition to apartheid. These include writing to the South African government, organizing public education events, providing financial assistance to groups working in South Africa to end apartheid, organizing benefit concerts, and boycotting South African goods. Canadians participating in the Register come from every region of Canada, from all walks of life; school children, teachers, university students, professors, workers, union leaders and members, business people, doctors, lawyers, journalists, clergy, and government representatives. In addition to individuals, organizations can be listed in the Register.

There have been four previous volumes of the Register, each of which was presented to the Secretary-General of the United Nations. Canadian individuals and organizations are asked to list their names in the Register only once. Each volume adds to the testimony of Canadian opposition to apartheid. So far over 16,000 Canadians have asked to be included in one of the volumes of the Anti-Apartheid Register.

There have been encouraging changes in South Africa in the past year. The obstacles to formal constitutional negotiations are falling one by one, with the unbanning of political groups, the release of Nelson Mandela and other political prisoners, the full lifting of the State of Emergency, the repeal of the Separate Amenities Act and the ANC's suspension of its armed struggle. Nevertheless, for the disenfranchised majority of South Africans apartheid remains a daily reality. The major legislative pillars of apartheid still stand and many political prisoners remain behind bars.

Canada and the international community remain strongly opposed to apartheid and continue to press for the complete dismantlement of the apartheid system. Maintaining the Anti-Apartheid Register is just one of the many ways that Canada and Canadians are working towards this goal.

REGISTRE CANADIEN DES MESURES PRISES CONTRE L'APARTHEID

INTRODUCTION

Le Registre des mesures prises contre l'apartheid a été créé en 1985 afin de donner aux Canadiens la possibilité d'exprimer publiquement l'aversion que leur inspire l'apartheid et de maintenir les pressions contre l'Afrique du Sud. Les personnes dont le nom figure dans ce Registre ont pris toute une série de mesures en signe de leur opposition à l'apartheid — envoi de lettres au Gouvernement sud-africain, organisation d'activités de sensibilisation du public, octroi d'une aide financière à des groupes oeuvrant en Afrique du Sud pour le démantèlement de l'apartheid, organisation de concerts de bienfaisance, boycottage des biens provenant d'Afrique du Sud, et bien d'autres encore. Des Canadiens de toutes régions et de toutes conditions prennent part à cette action — écoliers, enseignants, étudiants dans les universités, professeurs, travailleurs dirigeants et membres de syndicats, gens d'affaires, médecins, avocats, journalistes, membres du clergé, ainsi que des représentants des gouvernements. Outre les particuliers, les organisations peuvent demander à ce que leur nom figure dans le Registre.

Celui-ci comporte déjà quatre volumes qui ont été remis au Secrétaire général des Nations Unies. Le nom d'un particulier ou d'une organisation ne peut figurer qu'une fois dans le Registre. Chaque volume apporte un nouveau témoignage de notre opposition à l'apartheid. Jusqu'ici plus de 16 000 Canadiens ont demandé que leur nom soit inscrit dans l'un de ces volumes.

Depuis un an, on assiste à des changements encourageants en Afrique du Sud. Les empêchements à des négociations constitutionnelles officielles tombent les uns après les autres : légalisation des groupes politiques, libération de Nelson Mandela et d'autres prisonniers politiques, levée complète de l'état d'urgence, abrogation de la loi sur les installations séparées et suspension par l'ANC de sa lutte armée contre l'apartheid. Cependant, celui-ci reste une réalité quotidienne pour la plupart des Sud-Africains. En effet, la plupart des éléments de l'apartheid subsistent et de nombreux prisonniers politiques sont toujours en prison.

Le Canada et la communauté internationale demeurent vivement opposés à l'apartheid et continuent de faire pression en faveur du démantèlement complet de ce régime. La tenue du Registre est seulement un des nombreux moyens mis en oeuvre par le Canada et les Canadiens pour atteindre cet objectif.